

COLLECTION

SANTÉ, ASSISTANCE, INTERVENTION SOCIALE ET PROBLÈMES SOCIAUX



**LES DÉBUTS DU PROGRAMME DE
BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À
CHICOUTIMI (1987-1989)**

Par

Jean-Pierre Deslauriers

GRIR

UQAC

Groupe de recherche
et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi

LES DÉBUTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI (1987-1989)

Coordination de l'édition : Suzanne TREMBLAY

Édition finale et mise en forme : Catherine TREMBLAY

GRIR

© **Université du Québec à Chicoutimi**

555, boul. de l'Université

Chicoutimi (Québec)

G7H 2B1

Dépôt légal –2022

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-925191-00-1



Publications
Groupe de recherche et
d'intervention régionales

Présentation du GRIR

La création du GRIR résulte de la rencontre de deux volontés : l'une, institutionnelle et l'autre, professorale. Sur le plan institutionnel, après un débat à la Commission des études sur l'opportunité d'un Centre d'études et d'intervention régionales (CEIR) à l'UQAC, les membres de la commission décidaient, le 4 avril 1981, de « différer la création d'un centre d'études et d'intervention régionales, de favoriser l'éclosion et la consolidation d'équipes en des groupes de recherche axés sur les études et intervention régionales ». Deux ans plus tard, la Commission des études acceptait et acheminait la requête d'accréditation, conformément à la nouvelle politique sur l'organisation de la recherche. Reconnu par l'UQAC depuis 1983, le GRIR s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.

Les objectifs du GRIR

Le GRIR se définit comme un groupe interdisciplinaire visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de soutien à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans la perspective d'une prise en main des collectivités locales et régionales en général, et sagamiennes en particulier. Les collectivités locales et régionales, objet ou sujet de la recherche, renvoient ici à deux niveaux d'organisation de la réalité humaine. Le premier niveau renvoie à l'ensemble des personnes qui forment un groupe distinct par le partage d'objectifs communs et d'un même sentiment d'appartenance face à des conditions de vie, de travail ou de culture à l'intérieur d'un territoire. Le deuxième niveau est représenté par l'ensemble des groupes humains réunis par une communauté d'appartenance à cette structure spatiale qu'est une région ou une localité, d'un quartier, etc.

En regard des problématiques du développement social, du développement durable et du développement local et régional, le GRIR définit des opérations spécifiques de recherche, d'intervention, d'édition et de diffusion afin de susciter et concevoir des recherches dans une perspective de prise en main des collectivités et des communautés locales et régionales; d'encourager un partenariat milieu/université; de favoriser l'interdisciplinarité entre les membres; d'intégrer les étudiants de 2^e et 3^e cycles; de produire, diffuser et transférer des connaissances.

Les activités du GRIR

À chaque année, le comité responsable de l'animation scientifique invite plusieurs conférenciers et conférencières du Québec et d'ailleurs à participer aux activités du GRIR. C'est ainsi que des conférences sont présentées rejoignant ainsi plus de 500 personnes issues non seulement de la communauté universitaire (étudiants, employés, professeurs, etc.), mais aussi du milieu régional. Le comité responsable de l'édition scientifique publie chaque année des publications de qualité. Ce volet du GRIR offre à la communauté universitaire et aux étudiants des études de cycles supérieurs l'occasion de publier des actes de colloque, des rapports de recherche ou de synthèse, des recherches individuelles ou collectives. Vous pouvez consulter la liste des publications sur notre site internet : <http://grir.uqac.ca/>

L'Équipe du GRIR

Comme le disait mon ami Jacques Saint-Onge, «la petite histoire explique la grande». L'intérêt de plusieurs groupes d'étudiants pour un programme de baccalauréat en travail social à l'Université du Québec à Chicoutimi datait de longtemps lorsque je suis arrivé à l'UQAC, en 1984. Le projet a finalement débloqué à la fin des années 1980. J'ai eu le bonheur de participer avec énergie à l'implantation concrète du programme dès ses débuts, en 1987 : de ce point de vue, j'ai été aux premières loges de l'action. Ce texte raconte selon mon point de vue le commencement de ce programme. Je n'ai pas la prétention de présenter l'histoire du programme : d'autres s'en chargeront avec compétence. Je veux seulement décrire les circonstances dans lesquelles j'y ai été mêlé et proposer un éclairage personnel sur les débuts du programme.

Dans le passé, le milieu avait souvent réclamé la mise sur pied d'un tel programme de premier cycle. L'UQAC a été fondée en 1969. Dès 1971, un groupe de 40 diplômés d'études collégiales en travail social demande à l'UQAC de démarrer un programme de baccalauréat en travail social (Plamondon, 1993). L'UQAC hésite : est-ce que le programme répond à un besoin réel? Est-ce que les demandes d'admission seront suffisamment nombreuses? Est-ce que les étudiants seront admis sur la base d'un DEC général ou d'un DEC en travail social? Quelle est la position de l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec? La Commission des études de l'UQAC embauche un expert qui remet un rapport attestant qu'un programme de baccalauréat en travail social répondrait à un besoin réel et que la clientèle serait suffisante. Bien que la Commission des études recommande le lancement d'un programme de baccalauréat en travail social, le projet n'eut pas de suite.

Vers le même temps, le siège social de l'Université du Québec forme un comité interconstituante pour élaborer un programme réseau de certificat de travail social dans l'ensemble du réseau. Y siègent des représentants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université au Québec à Rimouski (UQAR), du Département d'études universitaires à Hull (DEUQ) et de l'UQAC. Le comité dépose son rapport en mai 1974. Ce programme devait être de niveau universitaire et conduire éventuellement à un baccalauréat; de plus, il devrait démarrer à l'automne 1974. Le rapport reçut un accueil mitigé : le DEUQ obtient la permission d'offrir le programme; l'UQAC décide de créer son propre certificat. Les trois autres constituantes laisseront tomber l'idée.

Le programme de certificat en travail social de l'UQAC s'inspire du programme réseau. Il est adopté à l'automne 1975 et le programme démarre à l'hiver 1976. L'objectif de ce programme est d'offrir une formation de base ainsi que de rehausser la formation professionnelle des conseillers sociaux. (Ils deviendront plus tard des techniciens en travail social.) Ce programme sera de niveau universitaire et pourra conduire au

¹ Le masculin sera utilisé de façon épiciène.

baccalauréat en travail social. De plus, il pourra être intégré dans un baccalauréat en sciences sociales (Plamondon, 1993).

En mai 1977, l'Université reçoit une pétition des étudiants inscrits au certificat en travail social : le doyen prend bonne note de la demande puisque le projet est déjà inscrit au plan triennal. Le projet semble manquer de promoteurs car pénurie de professeurs (Plamondon, idem).

Les étudiants n'abandonnent pas et renouvellent leur demande de démarrer un programme de baccalauréat en travail social. Entre-temps, l'UQAC a embauché deux professeurs en travail social dont un est aux études. En outre, l'UQAC a créé quatre autres programmes de certificat : animation, réadaptation sociale, gérontologie et santé et sécurité au travail. De plus, l'UQAC a démarré un baccalauréat en sciences sociales pour deux raisons. La première était qu'en 1977, le Conseil des universités avait refusé le démarrage d'un autre programme de baccalauréat en travail social à l'UQAR. On estimait que le nombre de diplômés en travail social était suffisant et répondait à la demande de travailleurs sociaux au Québec. Les postes étant pourvus, on présumait que les nouveaux diplômés des universités urbaines reflueraient vers les régions, rendant superflue la mise sur pied d'un autre programme de baccalauréat en travail social à l'UQAC. Relevons aussi la perception plutôt négative qu'avait laissée une annexe du rapport Castonguay-Nepveu. On remettait en question la formation en travail social offerte à cette époque. En 1978, un comité ministériel avait été formé pour étudier le bien-fondé du programme et son remplacement éventuel par une maîtrise en développement social.

L'autre raison était que l'UQAC désirait innover en lançant un baccalauréat en sciences sociales. Entre la sociologie et l'intervention sociale, ce programme devait former des étudiants qui seraient à la fois analystes et intervenants. Malgré ses mérites, ce programme ne réussit pas à s'implanter dans le milieu du travail social ni à susciter de l'intérêt parmi la clientèle étudiante.

En 1981, l'UQAC crée le Module des Affaires sociales à partir de quatre programmes de certificat : travail social, animation, réadaptation, réadaptation sociale et gérontologie. La création de ce module consacre une nette différence entre sciences sociales et intervention sociale. D'ailleurs, en 1991, le Module des Affaires sociales prendra le nom de Module en intervention sociale.

Je suis arrivé au Département des sciences humaines de l'UQAC en 1984. J'arrivais de l'Université de Sherbrooke où j'avais enseigné au baccalauréat et à la maîtrise en travail social. J'avais neuf ans d'expérience comme professeur universitaire et je commençais à être connu par mes travaux de recherche sur les groupes communautaires. De plus, j'avais participé à la fondation du Regroupement des unités de formation universitaire en travail social.

J'ai été élu directeur du module en 1986 et c'était le temps d'évaluer les quatre certificats du Module des Affaires sociales: travail social, gérontologie, réadaptation sociale et animation. Cette évaluation eut lieu en 1986-1987. Outre la responsabilité de coordonner l'évaluation des quatre certificats, j'ai été chargé d'évaluer plus spécifiquement le programme de travail social. Comme directeur de module, j'aurais aimé raffermir les liens entre les programmes de certificat. Cependant, il y avait une grande résistance de la part de certains professeurs. On voulait conserver la main haute sur le programme de certificat et le conserver tel quel. «C'est mon bébé», comme je l'ai entendu. En cours de route, j'ai laissé tomber l'idée de relier les certificats. Lorsque je suis arrivé à l'UQAC, Roland Charbonneau m'avait dit que Jacques St-Onge donnait le ton au module et que «C'est bien comme ça». J'ai suivi ce sage conseil.

Après consultation avec des acteurs du milieu, l'évaluation du programme de certificat en travail social suggérait des modifications majeures :

- les adultes veulent poursuivre leur cheminement universitaire et le baccalauréat en sciences sociales ne répond pas à leurs attentes ni à celle des employeurs ;

- l'option d'un certificat, autrefois avantageuse pour les techniciens en travail social pour obtenir une augmentation de salaire, une promotion ou une reconnaissance de perfectionnement, se voyait préférer le baccalauréat en travail social qui constituait de plus en plus la norme minimale de pénétration sur le marché de l'emploi;

- les employeurs parviennent difficilement à combler leur liste de rappel (Plamondon, 1993).

Les conditions du marché de travail s'étaient transformées depuis la décision de l'UQO de ne pas mettre sur pied un programme de baccalauréat en travail social. Tout d'abord, le baccalauréat en sciences sociales ne peut tenir ses promesses de former des intervenants dans les établissements de services sociaux. Ensuite, contrairement à ce qui avait été estimé, il y a pénurie de main-d'œuvre dans le domaine. En outre, le baccalauréat est devenu la norme pour obtenir un emploi; au mieux, un certificat offre une occasion de perfectionnement pour les étudiantes intéressées par le domaine. Une proportion croissante d'étudiantes recherche une formation spécialisée que le certificat ne peut leur offrir.

Au-delà de l'addition d'une nouvelle clientèle à l'université, la région en profite aussi. Les jeunes de la région qui vont faire un baccalauréat en travail social à l'extérieur ne reviennent pas nécessairement dans leur milieu d'origine. Il s'agit d'une perte démographique sèche. Dans une pénurie de personnel qualifié, la mise sur pied d'un baccalauréat en travail social dans la région vient garantir une main-d'œuvre disponible sur place. Enfin, en plus d'étudier dans leur milieu d'appartenance, le fait de réaliser ses

stages dans son propre milieu vient encore davantage garantir la rétention de futurs professionnels dans la région (Plamondon, 1993).

Le Module offrant quatre certificats, nous encourageons l'obtention d'un baccalauréat par cumul de certificats pouvant conduire à la maîtrise. Année après année, les étudiants s'inscrivaient régulièrement à ces programmes. Au milieu des années 1980, nous formions un des gros modules du Département des sciences humaines. Du point de vue de la clientèle, les programmes allaient bien. Cependant, des failles apparaissaient en sourdine. L'évaluation des programmes a montré que les étudiants étaient nombreux à se chercher une formation de base en travail social mais que ces programmes de certificat ne pouvaient la leur offrir. Les programmes de certificats étaient généraux; de plus, les différents programmes qui s'étaient accumulés au cours des ans avaient fini par former un ensemble hétéroclite et sans ligne directrice. Dans le processus d'évaluation du certificat en travail social, j'avais rencontré Fernand Tremblay, du Centre des services sociaux; il m'avait fait remarquer que si le certificat est une bonne formule dans le cadre de l'éducation des adultes, ce baccalauréat par cumul de certificats a des grandes faiblesses dans la formation professionnelle. Trop de domaines ne sont pas couverts : il y a des trous dans la formation.

Compte tenu de la transformation du marché du travail, des besoins et des intérêts des étudiantes, les résultats de l'évaluation indiquaient que nous arrivions à un moment décisif. À un moment donné, au cours de l'automne 1985, je passais la balayeuse en pensant à l'évaluation et à la modification de programmes, il m'est venu à l'idée d'implanter un baccalauréat en travail social à un moment donné. Je me suis hâté de téléphoner à Jacques St-Onge pour lui parler de ce projet. Il s'est montré un peu surpris par l'idée, mais au fond, et il était d'accord. Cependant, nous voyions ce projet pour plus tard, sans se donner de programme précis. Les circonstances allaient cependant précipiter nos projets.

Depuis 1972, le Département de service social de l'Université de Sherbrooke offrait un programme de baccalauréat en service social à temps partiel aux techniciens en travail social. Ce programme était populaire et suscitait l'intérêt des étudiants année après année. Dans les années 1980, plusieurs provenaient du Saguenay-Lac-Saint-Jean et devaient se déplacer à Sherbrooke pour suivre les cours. Parmi ce groupe, des étudiants du Lac s'étaient inscrits au programme de baccalauréat à temps partiel de l'Université de Sherbrooke. À un moment donné, ils se sont dit : au lieu de se déplacer à Sherbrooke, pourquoi les professeurs ne viendraient-ils pas à Alma? En recrutant quelques autres étudiants que la distance rebute, le groupe serait suffisant pour démarrer le programme. Tout se met en place pour lancer le programme. Ils ont alors proposé au département de déléguer des professeurs dans la région du Royaume pour donner les cours, au lieu de se rendre à Sherbrooke. Ce projet fut accepté par le Département de service social de l'Université de Sherbrooke et préparé dans le plus grand secret; jamais les professeurs de l'UQAC n'en furent avertis ni consultés. Les cours débutèrent à l'hiver 1986 selon la

formule suivante : un professeur venait présenter le plan de cours une fin de semaine, et la semaine suivante, le cours se donnait à raison de neuf heures de cours par jour et trois jours d'affilée. Cette pédagogie soulevait évidemment certains doutes sur les apprentissages réalisés et l'assimilation des connaissances transmises.

Un vendredi midi de janvier 1987, j'apprends par la secrétaire du module, Joanne Lavoie, que l'Université de Sherbrooke s'en vient donner le cours de baccalauréat en travail social à Alma. L'arrivée de l'Université de Sherbrooke était vue de différents points de vue, selon les interlocuteurs. C'était considéré comme un manque de communication entre les universités, une déclaration de guerre, une invasion de territoire, voire une provocation. S'il y avait assez d'étudiants intéressés par les études en travail social pour justifier qu'un département se déplace dans la région, il n'y avait pas de raison pour lesquelles l'UQAC ne ferait pas de même. Je suis en beau maudit : ça ne se passera pas de même. Pas besoin d'insister pour dire que je piloterai la contre-attaque!

Grand branle-bas de combat au Module! Je convoque une réunion d'urgence des professeurs le lundi matin et je leur fais part de ces informations. C'était une sorte de cabinet de guerre. Il faut avouer que tous les professeurs ne démontrent pas le même enthousiasme. L'un d'eux dit qu'il a 5% de son temps à consacrer à l'extension du programme. S'il avait été plus franc, il aurait dit que ça ne l'intéressait pas! Nous étions trois braves à vouloir prendre le taureau par les cornes : Gilbert Larochelle, Jacques St-Onge et moi. L'adjointe administrative Lyne Girard nous fournira un appui précieux. Nous étudions les programmes en travail social donnés à l'Université du Québec (UQAM, UQAT, UQAH) et nous choisissons celui de l'UQAM. Ensuite, nous prenons la décision de démarrer un programme de baccalauréat en travail social à temps partiel.

Plusieurs raisons militaient en faveur de l'importation du programme en travail social de l'UQAM. Outre le fait de l'accointance institutionnelle, administrative et pédagogique qui liait l'UQAC à l'UQAM, ce programme de travail social avait une réputation de nouveauté et d'innovation. Il est bien coté par l'Ordre des travailleurs sociaux et ses professeurs sont réputés dans le domaine des politiques sociales et des problèmes sociaux. Il fait appel à des professeurs de diverses disciplines, il a une dimension collective que plusieurs lui envient. Ce programme a le vent dans les voiles et nous intéresse au premier chef.

À cette époque, l'Université du Québec mettait à la disposition des professeurs un programme dit de «Communauté Scientifique Réseau». Ce programme visait à faciliter les échanges scientifiques et pédagogiques entre les constituantes de l'Université du Québec. Ce programme permettait la tenue d'événements scientifiques regroupant plusieurs universités, ou appuyait l'élaboration de programmes d'enseignement commun. Il facilitait les échanges de toutes sortes entre les constituantes de l'Université du Québec. À l'UQAC, nous en avons beaucoup profité pour organiser des colloques qui rassemblaient des professeurs et chercheurs des différentes constituantes. Nous avons le tour de présenter des demandes et nous avons rarement été refusés. Je connais ce

programme et je me dépêche de présenter une demande de subvention pour financer nos contacts avec l'UQAM. Nous obtenons 4 600\$ (c'était de l'argent dans le temps) pour payer les billets d'avion, les repas, les frais de rencontre, etc. Compte tenu de l'urgence de la situation, nous avons obtenu tout ce que nous avions demandé.

À cette époque, une constituante de l'Université du Québec peut «emprunter» un programme d'une autre par extension. Cela signifie qu'une université, avec l'approbation et l'appui d'une autre université, peut implanter tel programme chez elle. Le Réseau de l'Université du Québec est bien fait : il offre la force et l'avantage de la coopération entre les unités. Pour qu'une extension réussisse, l'université qui emprunte le programme doit démontrer qu'elle a les ressources de qualité requise pour l'offrir adéquatement.

Je prends l'avion dès que je le peux et je prends rendez-vous avec la directrice de l'UQAM, Michèle Bourgon, pour lui présenter notre demande d'emprunter leur programme de baccalauréat. Notre demande la surprend: peu de professeurs de l'UQAM nous connaissaient et notre demande paraissait incongrue. Elle n'est pas trop certaine de notre affaire : elle nous demande si nous ne devrions pas plutôt emprunter le baccalauréat en animation culturelle, ou un autre. Non, c'est en travail social que nous voulons : un tel baccalauréat serait le prolongement des certificats que nous donnons déjà, dont un en travail social, et ce serait possible d'emprunter d'autres cours de sciences sociales et d'histoire offerts à l'UQAC. J'essaie de lui démontrer que nous avons les ressources professorales suffisantes pour offrir ce programme. L'avenir de notre module s'est joué sur un coup de dé : si Michèle Bourgon avait refusé, et elle aurait pu le faire, nous étions dans de beaux draps. J'ai dû être assez éloquent pour la convaincre! Je serai à jamais reconnaissant à Michèle Bourgon pour avoir osé parier sur nous. À la fin de l'entrevue, elle me donne une sorte d'accord provisoire et nous nous sommes quittés sur la promesse qu'elle allait en parler à son département. Le département de travail social de l'UQAM a accepté d'étudier la question. Un professeur venait de Chicoutimi et était membre de l'assemblée. Ça a dû nous aider, c'est certain! Au cours de cette réunion, un comité est formé de Michèle Bourgon et de Pierre Racine pour représenter l'UQAM dans ces pourparlers. Nous inviterons les professeurs de l'UQAM dans les bons restaurants de leur choix. (Le premier diner se tient aux «Copines de Chine»). Ils nous trouvent riches et se demandent où nous prenons tout cet argent pour ramasser la facture!

Entre-temps, l'invasion de l'Université Sherbrooke est devenue une affaire régionale! On en parlait à la radio, le doyen de la Faculté des arts de l'Université de Sherbrooke avait été interviewé au poste local de Radio-Canada à Chicoutimi. Il avait justifié en disant que les bons programmes s'exportent et c'est devenu la règle maintenant. (Malheureusement, le doyen aurait pu mesurer ses propos. Dans les années qui ont entouré l'implantation du baccalauréat à Alma, la mauvaise qualité du programme de baccalauréat en travail social a nécessité deux rapports d'évaluation réalisés par des instances extérieures à l'Université de Sherbrooke.) Je me souviens être allé au poste de radio d'Alma avec Gilbert Larochelle pour parler de notre programme. Ensuite, pour avoir de la visibilité dans le milieu des

services sociaux et pour faire connaître notre projet d'implanter un programme de baccalauréat en travail social, Jacques a l'idée de former un comité avisé. Madame Donaldson du Lac et le directeur du CLSC de La Baie en font partie.

Nous nous mettons au travail pour monter le dossier d'extension du programme de l'UQAM à l'UQAC. À l'UQAC, nous avons déjà l'expérience de l'extension du programme de sciences sociales au module de sciences sociales. Je m'inspirerai de leur dossier pour monter le nôtre. Pierre Laflamme y avait travaillé et nous a beaucoup aidés à monter le document d'extension. Lyne Girard jouera aussi un grand rôle. Présenté succinctement, ce dossier doit démontrer que l'université hôte donne déjà des cours qui sont l'équivalent de ceux que nous donnerons dans le nouveau programme. Il s'agit alors de négocier ce que nous avons appelé les équivalences. Ensuite, il fallait aussi montrer que l'UQAC disposait des ressources professorales suffisantes pour démarrer le programme ou que les professeurs en exercice peuvent donner les nouveaux cours. De fait, comme dans un voyage dans le désert, nous avons assez de provisions pour décoller, mais pas assez pour nous rendre au bout : il fallait escompter de rencontrer une oasis en cours de route. Entre-temps, nous estimions nécessaire d'embaucher de nouveaux professeurs dans un proche avenir. Les responsables de l'UQAC ont vite compris l'urgence de la situation et nous ont fourni un appui efficace.

Ça demande de l'ouvrage et il faut y travailler, mais le Module a l'appui de l'administration de l'UQAC. Comme directeur de Module, je me rappelle avoir téléphoné au vice-recteur qui m'a retourné mon appel lorsqu'il est sorti de la douche un samedi soir! Je ne ménage pas mon temps ni mes efforts. En même temps, je mesure l'ampleur de la tâche. Implanter un nouveau programme est une entreprise d'envergure. Dans mes moments d'insomnie, je me demande quelle idée j'ai eue d'entraîner mes collègues dans cette aventure! Néanmoins, je travaillais avec l'espérance chevillée au cœur : il me semblait que ça devait marcher et je n'en ai pas douté.

En tout cas, nous obtenions une bonne collaboration de l'UQAM et nous nous démenions. À la fin, tout est accepté, tant à Chicoutimi qu'à Montréal, et le programme démarre au début de l'hiver 1988. Pour l'occasion, le doyen a déniché une pétition vieille de quelques années et venant d'étudiant-e-s demandant de démarrer un baccalauréat en travail social. Il l'a mentionné au premier cours. La pétition était restée lettre morte et je ne connaissais pas son existence. Quelques-unes des signataires se retrouvent dans la salle de cours! Quelques cours sont donnés au cours de l'hiver 1988, dont un par le professeur André Jacob de l'UQAM. Au début, nous pensons offrir un programme à temps partiel, mais l'UQAC nous encourage à le donner à plein temps. Nous sommes d'accord, mais à la condition que le programme soit contingenté. Nous pensons que nous pouvons admettre 45 étudiantes par année. Le programme débute ses opérations en 1988-1989 et à temps partiel. À la suggestion du doyen à la gestion académique, nous offrirons le programme à temps complet à compter de septembre 1990. Ce sera la deuxième cohorte.

Je peux prendre une année sabbatique en 1989-1990, mais j'hésite un peu parce que le programme démarre. Je me demande si je ne pourrais pas être plus utile en restant. Toutefois, Jacques me conseille de ne pas attendre. «Si tu ne prends pas ton sabbatique, personne ne se rappellera que tu t'es sacrifié». Sage conseil : une organisation n'a pas de mémoire, et les personnes, à peine plus. Je prends donc le congé et je commence à écrire un livre sur la recherche qualitative. Il sera publié par McGraw-Hill en 1992. C'était mon rêve de publier dans cette maison d'édition. Lorsque j'étais étudiant, je citais cette maison d'édition de New York et ça me faisait rêver.

Je reviens donc à l'UQAC à l'été 1990, après mon congé sabbatique. Une surprise m'attend : j'apprends que le registraire a accepté toutes les demandes d'admission pour l'année 1990-1991 et qu'il est rendu à 100 étudiants acceptés! Je me précipite à son bureau et je le réprimande vertement : comment pense-t-il que nous pourrions trouver cent lieux de stage lorsque viendra le temps de la formation pratique des étudiants? Que pense-t-il d'accepter cent étudiants en première année alors que le programme n'est pas vraiment implanté? Comment le marché du travail social peut-il intégrer cent nouveaux travailleurs sociaux dans trois ans? Il plaide l'innocence, mais il a au moins l'intelligence de cesser d'admettre des étudiants. Ensuite, je me rends au bureau du doyen des études pour lui adresser les mêmes reproches. Comment se fait-il que ce programme n'ait pas été contingenté, comme je l'avais demandé, l'année précédente? De fait, le doyen retrace la lettre où je lui avais fait la demande par écrit, mais le directeur de module qui m'a remplacé n'y a pas donné suite. Le Module n'a pas demandé le contingentement et cet oubli explique l'explosion des admissions.

Les stages sont une composante importante de la formation professionnelle en travail social et nous voyons venir la vague qui se lève. Il nous faut embaucher un professeur qui aura l'expérience de la pratique, et, si possible, l'expérience de l'enseignement universitaire. C'est un oiseau rare, mais nous l'avons trouvé. Un dimanche après-midi, alors que Jacques travaille dans son jardin à Saint-David de Falardeau, il voit passer Denis Plamondon en vélo. Ils se connaissent et la conversation s'engage de chaque côté de la clôture. En cours de discussion, Jacques suggère à Denis de poser sa candidature au poste de professeur de stage qui vient de s'ouvrir. Denis a été professeur à l'École de travail social de l'Université Laval et il a une bonne expérience pratique. Il est choisi et sera la cheville ouvrière de la formation pratique dans le nouveau programme.

Il sera appuyé par Pierre Maheu, aussi responsable de la formation pratique à l'UQAM. Pierre a une longue expérience dans les stages en travail social. À l'occasion, il sert de mentor aux professionnelles de stage des autres universités. Il viendra à l'UQAC expliquer aux professeurs du Module ainsi qu'aux représentants de l'administration de l'UQAC (doyen des études et vice-recteur) la place qu'occupe la formation pratique dans le programme. Dans la plupart des universités, les professeurs de travail social doivent éduquer et «rééduquer» les représentants de l'administration. Les stages, ce n'est pas un cours; la formation professionnelle est différente de la formation théorique et comporte

d'autres exigences. Pour ce qui est de la formation théorique, l'UQAC disposait déjà d'un corps professoral équipé pour assumer l'enseignement des cours. Cependant, pour ce qui est de la formation professionnelle, tant la direction que les professeurs découvraient un tout nouveau monde. Ce fut un apprentissage.

Le responsable de la formation pratique ne pouvait pas tout faire à lui tout seul : il fallait embaucher une agente de stage. L'UQAC pensait libérer une secrétaire d'expérience, mais il faut une personne plus qualifiée. Le programme requiert l'embauche d'une personne formée en travail social, détentrice d'une maîtrise dans cette discipline ou dans une discipline connexe. De plus, elle doit avoir trois ans d'expérience pertinente au travail social (Plamondon, 1990b). Lise Naud a été la première agente de stage : elle était compétente et reconnue dans le milieu, ce qui favorisera le recrutement de lieux de stage. Les deux mettront en place la base de la formation professionnelle à l'UQAC : explication des normes des stages, formation récurrente des superviseurs, partage du guide des stages, etc. L'appui de l'UQAM a été déterminant au niveau pédagogique et administratif : le coût du financement des stages, la nécessité d'une agente de stage, l'enseignement en stages, ils nous l'ont appris. La contribution de Pierre Maheu est allée au-delà du démarrage du programme : à sa retraite, il sera embauché comme superviseur de stage dans un milieu pertinent, mais ne pouvant offrir d'encadrement professionnel. Il disait avoir beaucoup aimé agir comme mentor à l'UQAC.

C'est certain que le milieu de la pratique ne pouvait accueillir 80 étudiants en stage la même année (Plamondon, 1990 ; 1990a). Il fallait trouver une solution de toute urgence. Tout d'abord, l'année 1991, l'admission a été limitée à 20 étudiants. Ensuite, la seconde cohorte de l'année précédente a été divisée en deux : la première moitié du groupe fera son stage en 2^e année et la seconde moitié fera en 3^e année avec la cohorte de 20 étudiants. C'est ainsi que les stages en travail social ont démarré.

En 1990, le Département de travail social de l'UQAM veut faire reconnaître son programme de baccalauréat par l'Association canadienne des écoles de service social (ACCESS).² L'ACCESS régit les programmes de tout le Canada. Les programmes québécois boudent un moment l'agrément, mais ils ne vont pas tarder à présenter leur dossier un à un. L'agrément d'un programme est d'abord un gage de sa qualité : le programme est reconnu de qualité égale à ce qui se donne dans les autres universités. Ensuite, il facilite la mobilité des diplômées d'une province à l'autre.

L'agrément d'un programme n'est pas anodin pour un département : le dossier à monter est complexe. Il est évalué par deux professeurs désignés par l'ACCESS qui déposent leur recommandation favorable ou non au Comité d'agrément de l'ACCESS. Les professeurs de travail social déposent leur projet et deux évaluateurs sont nommés. Entre-temps, ils demandent aux professeurs de l'UQAC de leur envoyer certains renseignements qu'ils

² Aujourd'hui l'Association pour la formation en travail social.

joignent à leur dossier. À l'UQAC, nous ne nous inquiétons pas trop de l'affaire, et je pense que les professeurs de l'UQAM font de même. À vrai dire, je pense que les professeurs des deux universités ne savent que faire!

Et là, ça accroche. Les deux évaluateurs ne connaissent pas la structure de l'Université du Québec et encore moins la possibilité pour une constituante d'emprunter un programme d'une autre. Ce détail avait échappé à leur attention. Quel est le statut du programme offert à l'UQAC? Si le programme est indépendant, l'UQAC devra présenter plus tard son propre dossier d'accréditation. Si le programme de l'UQAC dépend de celui de l'UQAM, les deux programmes doivent être évalués conjointement et solidairement. L'ACCESS ne prend pas de décision sur le dossier de l'UQAM et la démarche d'accréditation est suspendue tant que le programme de l'UQAC ne sera pas évalué. Même, le recteur de l'UQAM dit aux professeurs de travail social de laisser tomber la candidature de l'UQAC si elle nuit à celle de l'UQAM.

Le document envoyé par l'UQAC étant jugé insuffisant, il faut monter un dossier en bonne et due forme, comme toute autre demande d'agrément. Les professeurs de travail social de l'UQAM ne nous laissent pas tomber. Ils viennent en délégation de Montréal (professeurs, chargées de cours, étudiantes) pour nous expliquer comment monter le dossier. C'est le branle-bas de combat à l'UQAC! Le Doyen de la gestion académique embauche une spécialiste en marketing, Madame Simard, qui sera chargée de préparer la demande d'agrément. Ça en vaut la peine : elle travaille fort et elle est adroite. On voit qu'elle a de l'expérience. Le dossier est prêt et envoyé à l'UQAM.

Un des deux évaluateurs nommés par l'ACCESS se déplace à Chicoutimi. Selon la procédure habituelle, il rencontre les professeurs, les chargés de cours, les responsables de l'Université, le directeur du Département, les étudiants, les représentants de la communauté, toutes les parties étant liées au programme. Le responsable de l'évaluation du programme notera l'appui solidaire que le milieu offre à l'implantation et au développement du programme (Plamondon, 1993). À la fin de la journée, il présente un résumé de ses observations et nous dit qu'il proposera l'agrément du programme de baccalauréat en travail social de l'UQAC. Nous sommes soulagés.

Je reviens de sabbatique à l'été 1990 et je suis moins impliqué dans l'implantation du programme. D'abord, j'ai des projets de recherche personnels que je veux réaliser. Ensuite, je suis rédacteur en chef de la revue *Nouvelles pratiques sociales* qui vient de démarrer. Enfin, je suis membre du nouveau groupe de recherche interuniversitaire sur la recherche qualitative. J'enseigne dans le programme de baccalauréat et je donne quelques cours. Cependant, un autre professeur est responsable du module et je suis moins engagé qu'au début. De nouveaux professeurs sont embauchés et prendront une part plus active que moi. Je quitterai l'UQAC en août 1991.

J'ai gagné dans l'aventure. Tout d'abord, j'ai beaucoup appris comment monter un dossier de programme : comment comparer les cours, développer un rationnel, trouver les arguments démontrant notre capacité de donner le programme, les démarches à faire, consulter les experts. Tout ça allait me servir plus tard. J'ai aussi réalisé une autre fois qu'à l'occasion, un coup de pied nous fait avancer plus vite qu'un coup de main ! Enfin, je n'ai pas été le seul à travailler : tout seul, on ne peut faire grand-chose. D'autres professeurs m'ont donné un coup de main dont Jacques St-Onge. Toutefois, j'ai agi comme *primus inter pares*.

Lorsque Jacques St-Onge reprend la direction du Module, il se donne comme priorité le rapatriement du programme de baccalauréat à l'UQAC. Suzanne Lamont sera sa répondante à l'UQAM alors qu'elle assume la direction du Département de travail social³. Encore une fois, l'UQAM sera un partenaire exemplaire du début à la fin de l'aventure.

En mai 1992, j'étais rendu à l'UQO, mais j'étais monté à Chicoutimi avec Daniel Turcotte, professeur à l'UQO. Le Module de travail social de l'UQAC m'avait invité à la collation des grades des premiers étudiants à être diplômés du baccalauréat en travail social à Chicoutimi dans le cadre de l'extension du programme. La directrice du programme de l'UQAM, Suzanne Lamont, était venue pour l'occasion prononcer un petit discours. À cette occasion, on a souligné ma contribution dans la fondation du programme. Les étudiants se sont levés et j'ai eu droit à une ovation debout. Tout ça m'a rappelé beaucoup de souvenirs, j'ai revu le travail que j'avais fait, et j'en étais heureux. Ces applaudissements ont été ma grande récompense et j'étais ému. Vraiment, le lancement du programme de baccalauréat avait été le premier vrai bon coup de ma carrière et probablement mon meilleur.

³ Conversation avec Denis Plamondon.

BIBLIOGRAPHIE

Plamondon, D. (1990). *Histoire du bac (stage)*, 1 p.

Plamondon, D. (1990a). *Non contingentement*, 1 p.

Plamondon, D. (1990b) *Les défis de la formation pratique*, 2 p.

Plamondon, D. (1993). *Petit historique de Denis pour le cours d'introduction en travail social*, 2 p.

Tremblay, S. (2019). *La formation universitaire en travail social et son influence sur le développement social du Saguenay-Lac-St-Jean*. *Saguenayensia*, 60 (3), 57-59.